

## INFORMATION PRESSE

---

*19<sup>ème</sup> jour de confinement*

### **La Rochelle :** **point de situation quotidien COVID19** **pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS** **samedi 4 avril 2020**

Dans le cadre de la lutte nationale contre la propagation du COVID19, la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS de La Rochelle prennent toutes les dispositions nécessaires pour faire appliquer les mesures gouvernementales, protéger les agents des services publics qui poursuivent leurs missions essentielles, s'assurer de la sécurité des habitants, les plus exposés et les plus démunis en particulier. Un dispositif spécial est également mis en œuvre pour accompagner les acteurs économiques.

Un point quotidien est envoyé à la presse du lundi au samedi. Les informations sont relayées sur les sites internet et réseaux sociaux des collectivités.

---

Jean-François Fountaine , Président du CCAS, souhaite préciser que dans l'agglomération de La Rochelle une attention très forte est portée aux aînés, qu'ils soient résidents d'un des cinq établissements pour personnes âgées, ou accompagnés par le service de soins infirmiers et d'aide à domicile du CCAS. A ce jour, aucun décès lié au Covid-19 n'est à déplorer au sein des établissements rochelais.

Une décision de confinement des maisons de retraite avait ainsi été prise à La Rochelle dès le 8 mars avant même que l'Etat ne l'impose. Il est vraisemblable que les mesures de protection renforcée aient jusqu'à présent permis d'empêcher des contaminations.

Cette période de confinement est une épreuve difficile pour les aînés, leurs familles et leurs amis. Aussi le personnel de chaque établissement redouble d'effort pour conserver des liens par téléphone ou internet grâce à des tablettes numériques, divertir les personnes par le biais d'activités, de jeux, de musique, de promenades individuelles accompagnées lorsque le site le permet. De l'extérieur les initiatives se multiplient aussi. En lien avec leurs instituteurs et avec l'aide de leurs parents, des enfants de CM2 ont envoyé des dessins et des courriers pour les résidents et les personnels et ont créé une correspondance régulière.

**L'ensemble des élus remercient les personnels des EHPAD et des Résidences Autonomie et les agents intervenant à domicile**, qui assurent les soins quotidiens auprès des résidents et contribuent à maintenir le lien social. Ils rappellent que **les agents du service Santé de la Ville de La Rochelle appellent aussi tous les deux jours les aînés qui se sont inscrits sur le fichier Canicule** pour informer, orienter les plus fragiles vers les services appropriés et se rendre à domicile si besoin.

Il est important de rappeler que **les agents du Service d'Aide et de soins à domicile font eux aussi un travail indispensable** pour remplir les missions essentielles à la vie quotidienne des personnes âgées en leur permettant ainsi de ne pas sortir et de ne pas s'exposer tout en respectant scrupuleusement les consignes de barrière sanitaire dans les contacts avec les usagers.

**La Ville de La Rochelle tient à saluer l'élan de solidarité du tissu économique** qui a produit et donné des équipements de protection individuelle, du gel hydroalcoolique, des masques et des gants pour venir compléter les stocks de la Ville et du CCAS.

Dans un souci de solidarité et de coopération, **il est proposé aux Maires de l'agglomération qui le souhaitent de s'appuyer sur les pôles de gérontologie et d'action sociale du CCAS de La Rochelle** pour assurer un support téléphonique et un premier travail d'analyse des situations sociales auprès de leurs habitants.

La Ville de La Rochelle informe également les habitants que le **laboratoire d'analyses médicales de Mireuil** va installer **lundi 6 avril**, à proximité de ses locaux sur le parking de l'espace Giraudeau, un drive pour effectuer les tests de dépistages du COVID19 dans les conditions de sécurité sanitaires des tests de dépistages. La zone sera délimitée afin de garantir la sécurité de chacun. **Ce dispositif s'adresse uniquement aux personnes envoyées par les médecins ou par l'hôpital disposant d'une ordonnance médicale et sur rendez-vous.**

Le Maire rappelle qu'il est toujours indispensable de respecter les règles de confinement et de sorties pour participer au combat contre la propagation du virus, qui est encore de mise. Il rappelle qu'en ce début de période de vacances scolaires, la Préfecture va renforcer ses mesures de contrôle.

Pour adoucir le confinement et maintenir un lien avec les habitants, le tissu associatif local, les musées municipaux, le Centre Intermonde, La Sirène ou encore La Coursive diffusent des contenus culturels, des films, des documentaires ou encore des spectacles, des messages, des coups de cœurs sur leurs réseaux sociaux et leurs sites internet.

Les médiathèques ont mis en accès libre et gratuits leurs ressources numériques jusqu'à leur réouverture. Il suffit pour cela de se rendre sur le site internet des bibliothèques <http://bibliotheques.agglo-larochelle.fr/> pour suivre les instructions et profiter de films en vidéo à la demande, aux revues numériques, ou encore à des livres lus.

### Rappel des contacts

Le numéro vert national gratuit pour toutes questions non-médicales : 0800 130 000

Site du gouvernement : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

Centre Communal d'Action Sociale : 05 46 35 21 00 tous les jours de 9h à 17h ou [www.ccas-larochelle.fr](http://www.ccas-larochelle.fr) pour les situations de précarité, de détresse et d'isolement.

Inscription Liste canicule Ville de La Rochelle : 05 46 51 51 42

Entreprises : Communauté d'Agglomération au 05 46 30 34 81

Capitainerie 24h/24, 7j/7 au 05 46 44 41 20 ou [capitainerie@portlarochelle.com](mailto:capitainerie@portlarochelle.com)

Transport Yélo : [www.yelo.fr](http://www.yelo.fr) et 0 810 17 18 17 pour le Transport à la demande (TAD)

### Accueil des enfants des personnels de santé Scolarisation :

Scolarisation - Education Nationale : **05 16 52 68 09** comme suit :

- Lavoisier pour les élèves de Lavoisier, Condorcet et Barthélémy Profit ;
- Raymond Boucher pour ceux de Raymond Boucher et Bongraine ;
- Paul Doumer pour ceux d'Arcère, Massiou, Reaumur, Rey, Valin ;
- Simone Veil pour ceux de Simone Veil, Bernard Palissy, Beauregard ;
- Laleu pour ceux de Laleu et Claude Nicolas ;
- Berthelot pour ceux de Berthelot, Descartes, Pierre Loti, La Genette, Louis Guillet, Grandes Varennes, Jean Bart.

Crèche des Bois des Protestant : inscriptions préalable obligatoire à l'Espace famille 05 46 51 14 87

Accueil périscolaire du lundi au vendredi de 7h à 8h35 et de 16h30 à 19h, Espace famille 05 46 51 14 87

Centre de loisirs du Prieuré ouvert le mercredi à l'Ecole Simone Veil, Espace famille 05 46 51 14 87

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS**

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle  
[anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr) / [Facebook Anne Michon](#)